



Santé et stratégie financière de votre commune

Un Compte Administratif positif

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 31 mars 2022. Grâce à l'effort de tous il dégage un excédent de fonctionnement de **219 948.85 €** L'affectation de ce résultat est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal

Les taxes communales stables

Compte tenu de la situation financière de la commune le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes directes locales pour 2022.

De ce fait les taux restent identiques à ceux de 2021 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **35.78 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **70.85 %**

Un budget primitif 2022 maîtrisé et cadencé approuvé par le Conseil Municipal en sa séance du 13 avril 2022....



La municipalité veille à la bonne tenue de son budget, à la réalisation des projets engagés et étudie les possibilités de financement pour poursuivre le projet de rénovation Salle des Fêtes/Mairie.

Pour faire face au contexte actuel et à l'augmentation des coûts, les élus ont choisi de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau des services publics.

Elle tient également à continuer de soutenir ses associations dans leur dynamique d'animation du village sur le plan sportif, festif, ludique et culturel. Elle soutient également le nouveau marché et la régulation de la population du gros gibier... Pour ce faire elle met à disposition les structures communales à titre gratuit et a attribué, pour 2022, une aide financière (sur présentation d'une demande formelle et argumentée des projets associatifs).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022	
LIBELLE	MONTANT
ACCA	400 €
ASCD	500 €
CFAD	5 100 €
CLUB DE L'HERS	200 €
DEYME DE CŒUR	400 €
LES AMIS DE L'EGLISE	300 €
TKDEME	500 €
ON SEME A DEYME	300 €
AMICALE SDIS	350 €
SUBVENTION ECOLE 2022	
LIBELLE	MONTANT
Coopérative scolaire	1 000 €



COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2022

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES		
Chap	Désignations	Montant €
11	Charges à caractère général	317 000,00
12	Charges de personnel	357 500,00
22	Dépenses imprévues	28 450,00
65	Charges gestion courante+ Elus	246 050,00
66	Charges financières	5 000,00
67	titres annulés	0,00
73925	FPIC Fonds péréquation	43 000,00
6817	provision impayés	1 000,00
Total dépenses réelles		998 000,00
23	Vir. Section investissements	0,00
TOTAL des DEPENSES		998 000,00 €

RECETTES		
Chap	Désignations	Montant €
13	atténuations de charges	4 551,15
70	Ventes de produits	94 100,00
73	Impôts et taxes	521 200,00
74	Dotations et subventions	140 000,00
75	Produits de gestion courante	11 100,00
76	Produits financiers	100,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00
Total recettes réelles		778 051,15
R002	Excédent cumulé antérieur de 2021+ SIVURS	219 948,85
TOTAL des RECETTES		998 000,00 €

INVESTISSEMENT

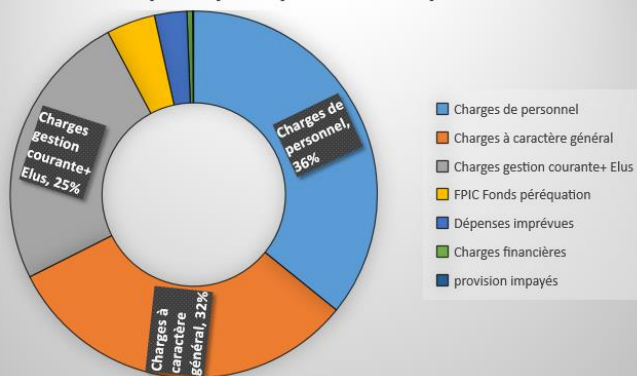
DEPENSES		
Chap	Désignations	Montant €
1641	Remb. emprunts	15 000,00
20	Immobilisations incorporelles	35 255,00
21	Immobilisations corporelles	1 648 745,00
10226	reversement TA SICOVAL MONGES	30 000,00
TOTAL des DEPENSES		1 729 000,00
D001	Déficit exercice de 2021	0,00
TOTAL des DEPENSES		1 729 000,00 €

RECETTES		
Chap	Désignations	Montant €
10222	FCTVA	5 000,00
10226	Taxe Aménagement	8 000,00
1323	Subvention du Département	238 000,00
1323	Subvention préfecture	238 000,00
1323	autres subventions département	3 669,22
024	Vente terrains provision (en cours de négociation)	400 000,00
1641	EMPRUNT	350 000,00
1641	prêt relais	100 000,00
TOTAL RECETTES réelles		1 342 669,22
R001	Excédent antérieur cumulé - SIVURS	386 330,78
TOTAL RECETTES INV		1 729 000,00 €

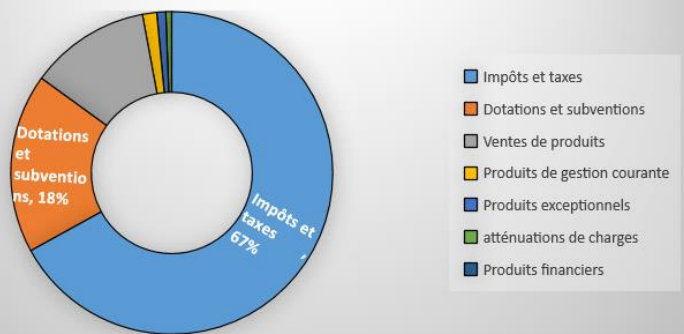


FUNCTIONNEMENT

Les principaux postes de dépenses



Les principales recettes de fonctionnement





Focus Financement extension de l'école élémentaire Roger-André DELUC

Le projet d'agrandissement et de modernisation de notre école élémentaire, projet phare de cette mandature, représente un effort financier important mais indispensable pour la continuité de l'accueil de nos petits deymois dans un cadre adapté aux conditions optimales.

Ce projet a été dimensionné au vu de la croissance démographique de Deyme évaluée sur les prochaines années.

Dès la rentrée scolaire 2022 nous accueillerons 115 élèves en élémentaire et 68 sont inscrits à la maternelle intercommunale de Pompertuzat.

Ce projet, d'un montant de **794 000 € HT**, est subventionné par l'état et le département à hauteur de 60 %. Le reste à charge pour la commune est de **317 600 €**.

La commune a su profiter des taux bas de ces derniers mois et a contracté un emprunt à 0.99 % de 350 000 € sur 15 ans générant une annuité de **25 223.80 €**.

Ce prêt permet de réaliser ce projet tout en préservant la capacité de financement de la commune pour les divers investissements nécessaires à l'amélioration de votre cadre de vie et des conditions d'exercice du personnel communal.